






Commune de BERNIN
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
 Zones d'interdictions	I, i : Inondations en pied de versant
 Zones d'interdictions susceptibles d'évoluer en zones constructibles	T, t : Crues des torrents et des rivières torrentielles
 Zones de contraintes faibles	V, v : Ravinelements et ruissellements sur versant
 Zones sans contrainte spécifique	G, g1, g2 : Glissements de terrain
	P, p : Chutes de pierres

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion: voir encart au 1/25 000

Ancienne gravière

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont

Cadastré DGI 2012

Réalisation: RTM38	Établi en Mai 2007	Echelle : 1/5 000
Modification - édition: DDT38/SG-SIGc	Modifié le 22 Novembre 2012	